



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lancement de l'APR GRAINE 2024 - 5^{ème} édition

Production, valorisation des biomasses et préservation des écosystèmes :
la bioéconomie face aux enjeux climatiques et environnementaux

Webinaire de présentation de l'APR GRAINE Vendredi 10 novembre 2023 13h-14h

Aïcha EL KHAMLICHI - Sylvain BORDEBEURE - Miriam BUITRAGO - Cécile GRAND
Léa HOUPERT - Léa PERSOZ – Sylvain RULLIER – Audrey TREVISIOL

Contact : apr.graine@ademe.fr ou formulaire de contact ici :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20231016/apr-graine-production-valorisation-biomasses-preservation-ecosystemes>

Sommaire

- Cadre général de l'APR
- Présentation des axes de l'APR
- Éligibilité et projets attendus
- Modalités financières
- Calendrier, présélection et sélection des projets
- Questions/réponses via le chat (micros fermés)

APR GRAINE – 5^e édition

*Production, valorisation des biomasses et préservation des écosystèmes :
la bioéconomie face aux enjeux climatiques et environnementaux*

- **Soutenir un développement durable de la bioéconomie** en réponse à des besoins sociaux dans un contexte de changement climatique
- Articuler, au sein des territoires, l'**accompagnement des filières de production et de valorisation de biomasses** en limitant les impacts et dans une optique de résilience

4 éditions

2016/2017
2017/2018
2019/2020
2021/2022

122

projets
lauréats

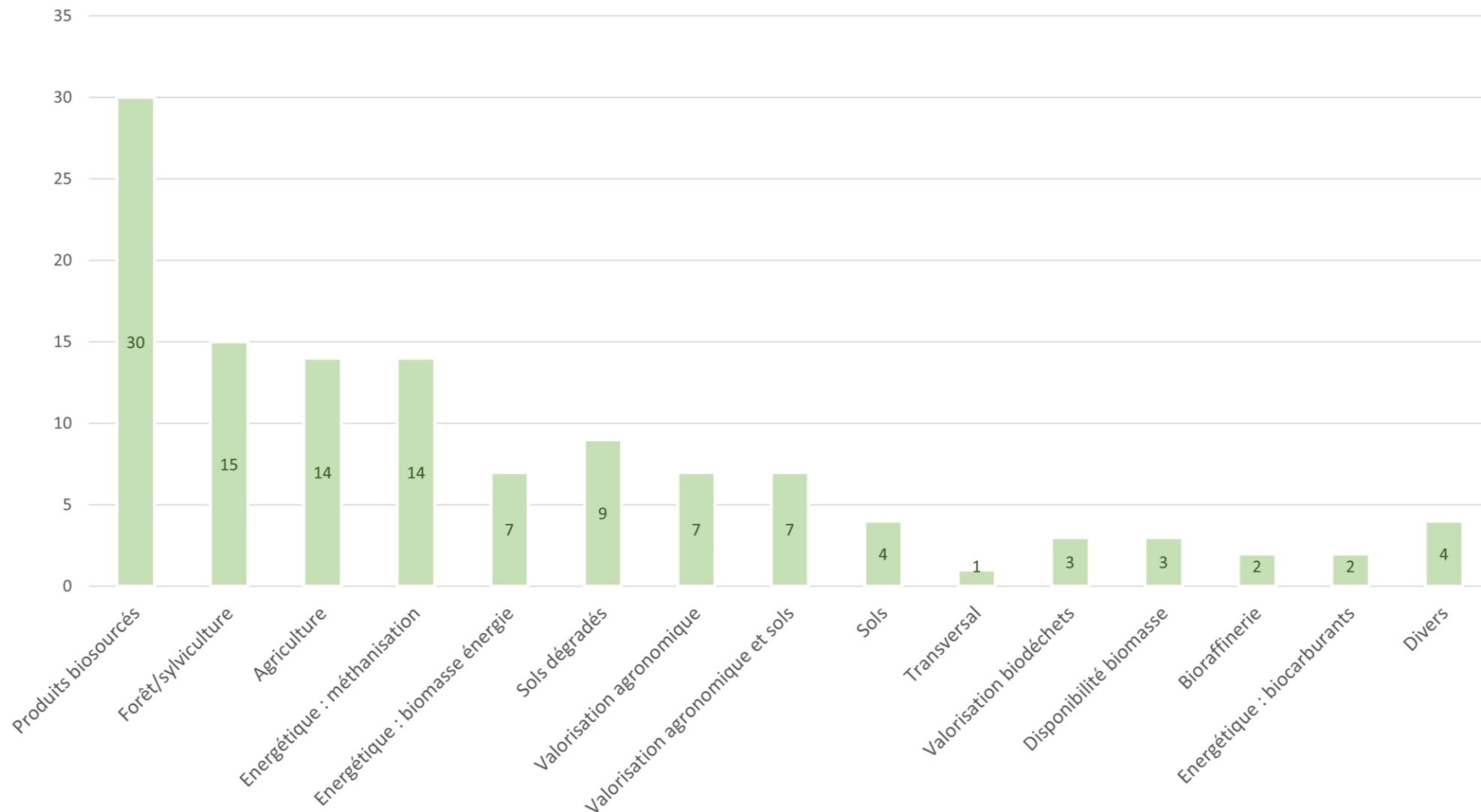
24,5 M€
d'aide

Recueil compilant tous les projets soutenus dans l'APR GRAINE :

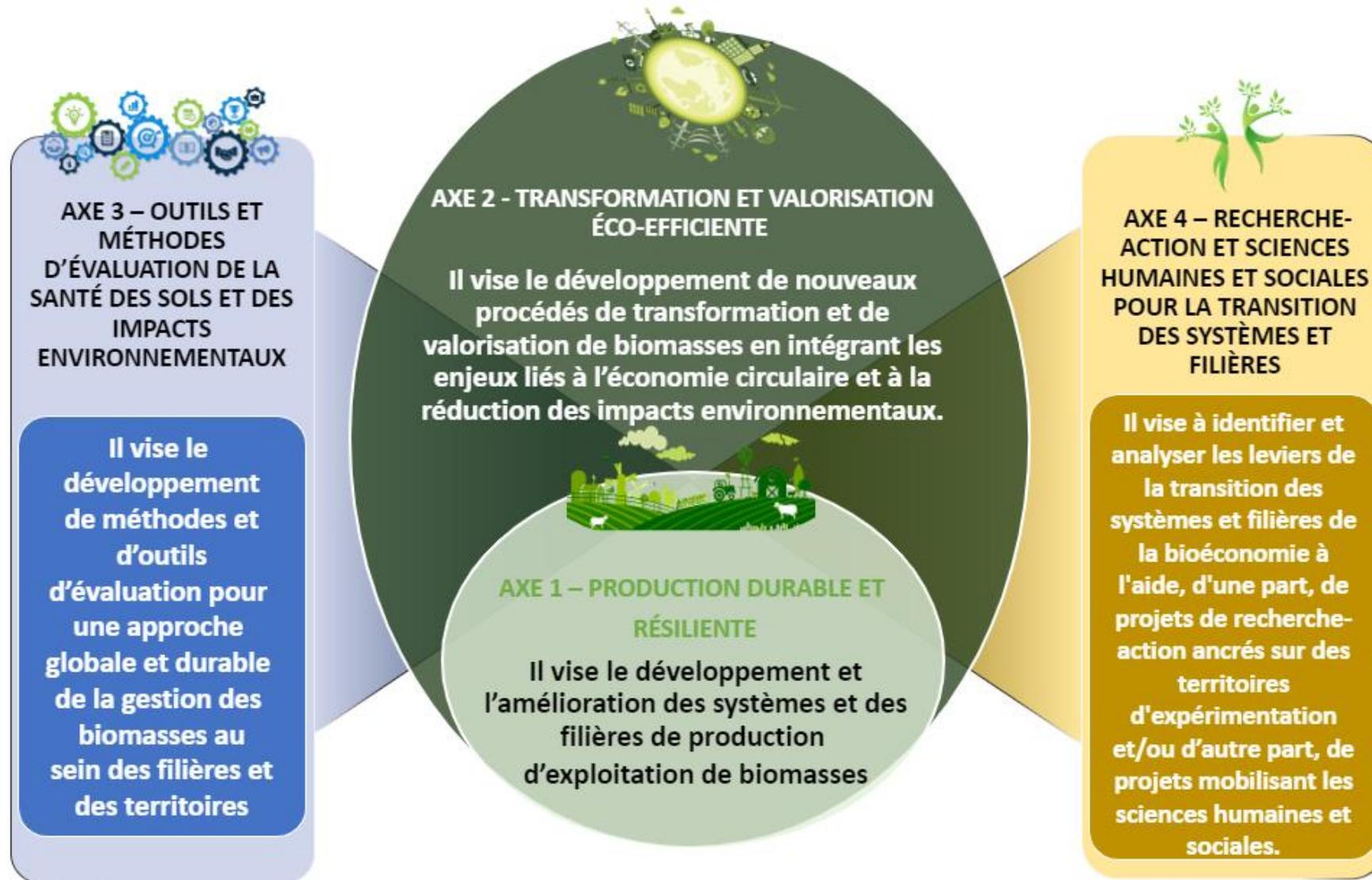
<https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/5124-recueil-de-projets-rdgraine-2016-2021.html>

APR GRAINE – 5^e édition

Nombre de projets retenus par thématique



APR GRAINE – 5^e édition



Axe 1 - Production durable et résiliente de biomasses préservant les milieux et les ressources

Objectif : recherche et développement et amélioration des **systèmes et filières de production et d'exploitation agricoles, forestiers et d'autres biomasses** en y intégrant :

- Les enjeux environnementaux des **milieux**
- La compréhension et **modélisation des systèmes** de production
- Les problématiques et **enjeux des filières**
- L'utilisation **durable** des **ressources**

Il est attendu des approches systémiques et la prise en compte des impacts

Sous-axes :



Systèmes et filières de productions agricoles (végétales et animales)



Systèmes agroforestiers, haies et autres infrastructures agroécologiques



Systèmes et filières de productions sylvicoles



Récolte de biomasses encore peu ou pas valorisées (algues, plantes invasives, issues de délaissées etc.)



Production végétale sur sols pollués

Axe 2 - Transformation et valorisation éco-efficiente d'une biomasse tout en évaluant les impacts sur des systèmes de production concernés

Objectif : Développer et améliorer les différentes étapes de valorisation d'une biomasse, depuis sa collecte à sa transformation et à la fin de vie du produit, ainsi que **le traitement et la valorisation de co-produits, résidus et biodéchets** (à visée non alimentaire), y compris pour des biomasses peu ou pas valorisées. Les projets devront intégrer les enjeux liés à l'**économie circulaire** et à la **réduction des impacts environnementaux**.

Il est attendu un partenaire industriel dans le consortium des projets

Sous-axes :



Transformation et valorisation primaire de biomasses issues de l'agriculture et de la sylviculture

- a. *Transformation et usages du bois*
- b. *Produits biosourcés*
- c. *Biocarburants*



Transformation et valorisation de matières secondaires et déchets organiques

- a. *Filière bois : valorisation des connexes et produits bois en fin de vie*
- b. *Produits biosourcés et biocarburants*
- c. *Valorisation des déchets organiques (méthanisation)*
- d. *Excrétas humains*
- e. *Procédés de combustion pour la production de chaleur*

Axe 3 - Outils et méthodes d'évaluation de la santé des sols et des impacts environnementaux du développement de la bioéconomie sur les écosystèmes

Objectif : Amélioration des outils d'analyse, de mesure et d'évaluation et les **applications de ces méthodes** permettant à terme de **caractériser et valider les impacts du développement de stratégies bioéconomiques, de filières ou produits issus des biomasses** à usage alimentaire ou non alimentaire (matière ou énergie) sur les **écosystèmes**.

Il est attendu des projets allant jusqu'à la modélisation des impacts environnementaux du développement de ces stratégies/filières/produits en appliquant les outils et méthodes développés

Sous-axes :

- ➔ **Évaluation des impacts sur les écosystèmes des filières biomasse**
- ➔ **Évaluation des impacts environnementaux du retour au sol des résidus organiques issues de filières industrielles ainsi que tout type de biodéchets et excréta humains**
- ➔ **Outils et méthodes pour favoriser la traçabilité et l'articulation des productions et usages en cascade de la biomasse**
- ➔ **Outils et méthodes d'évaluation de la santé de sols**

Axe 4 - Recherche-Action et Sciences Humaines et Sociales pour la transition des systèmes et filières de la bioéconomie

Objectif : **S'intéresser aux leviers de la transition des systèmes et filières de la bioéconomie.**

Il est attendu des consortiums d'acteurs alliant des compétences diverses : SHS, sciences du vivant, etc.

Sous-axes :  **Recherche-action pour des transitions territoriales – environnementales, économiques et sociales – des systèmes et filières de la bioéconomie**

À l'échelle du territoire dans les domaines de la production et valorisation de la biomasse, gestion forestière, gestion durable des sols, préservation et restauration de la biodiversité en **fonction du contexte socio-économique local**.

 **Apport des sciences humaines et sociales pour la transition des systèmes et filières de la bioéconomie**

Identifier les **leviers socio-économiques** et/ou **organisationnels** pour accompagner la transition des acteurs agricoles et agroalimentaires, forestiers vers la neutralité carbone et pour diffuser des modèles plus écologiques préservant et améliorant la santé des sols et la biodiversité

Structures et projets éligibles

Qui est concerné ?

- Acteurs publics et privés de recherche
- Collectivités
- Entreprises (Petite entreprise, Petite ou moyenne entreprise et Grande entreprise)
- Associations

Quels types de recherche ?

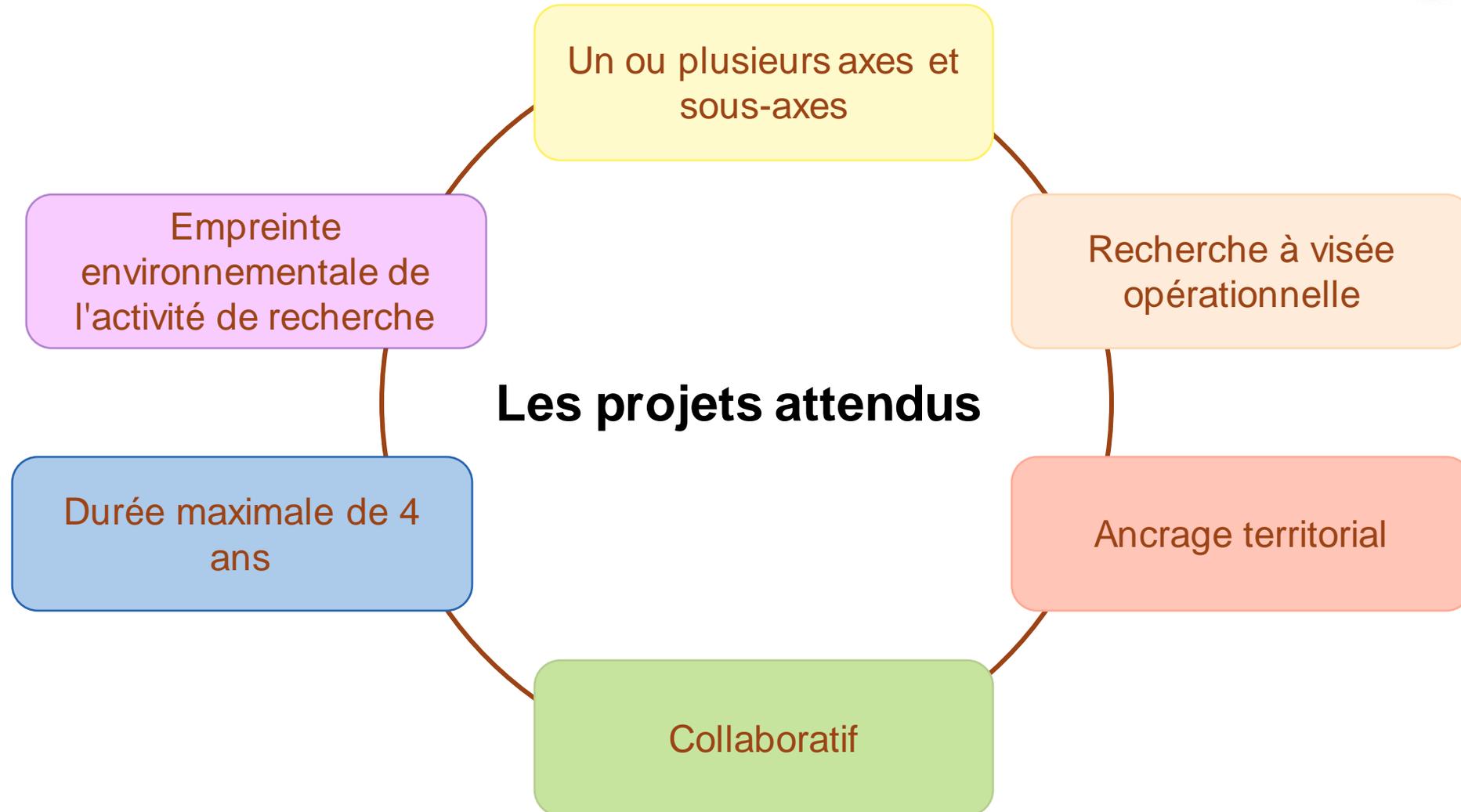
Recherche en connaissances nouvelles

Recherche industrielle

Recherche organisationnelle

Recherche méthodologique et prénormative

Recherche technologique



Cadre méthodologique pour l'évaluation environnementale

➤ Pourquoi ce guide :

- Des besoins en évaluation environnementale de plus en plus importants à l'ADEME
- Des méthodes d'évaluation environnementale nombreuses
- Important de disposer d'un cadre méthodologique commun

➤ Ce guide s'adresse :

- Aux ingénieurs et chargés de mission au sein de l'ADEME
- Aux tiers répondants aux APR de l'ADEME

Ce guide vise à accompagner dans la compréhension des différentes méthodes et *in fine* dans le choix d'une ou des méthodes adaptées à un contexte d'évaluation

➤ Organisation du guide :

1. Une cartographie des méthodes
2. Des fiches individuelles détaillées
3. Un logigramme d'aide à la sélection

<https://www.ademe.fr/expertises/consommer-autrement/passer-a-laction/cadre-methodologique-ademe-levaluation-environnementale>

Les fiches actions réalisées avec QuantiGES peuvent aider pour mettre en œuvre Empreinte Projet : <https://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/QuantiGES/siGras/0>



Modalités d'aide de l'APR

	Axe 1 : Production durable et résiliente de biomasses	Axe 2 : Transformation et valorisation éco-efficente d'une biomasse	Axe 3 : Outils et méthodes d'évaluation de la santé des sols et des impacts environnementaux	Axe 4 : Recherche-Action et SHS pour la transition des systèmes et filières
Montant de l'aide	 <p>300 000 € max Montant d'aide supérieur pour des projets transversaux</p>			
Structure partenariale	Projets collaboratifs associant au moins un partenaire de recherche (public ou privé)			
		Un acteur industriel doit faire partie du consortium		<p>Un acteur territorial doit faire partie du consortium (4.1)</p> <p>Un acteur des SHS doit faire partie du consortium (4.2)</p>
Forme des AF	Principalement sous la forme de subvention, éventuellement sous la forme d'avances remboursables. Cela dépendra de la nature des travaux financés, du type de bénéficiaire et de l'identification de marchés potentiels résultants de ces travaux.			

Modalités financières

Aide maximale visée = 300 000 € par projet

Les porteurs de projet sont invités à rechercher des co-financements (Régions, Feder...)

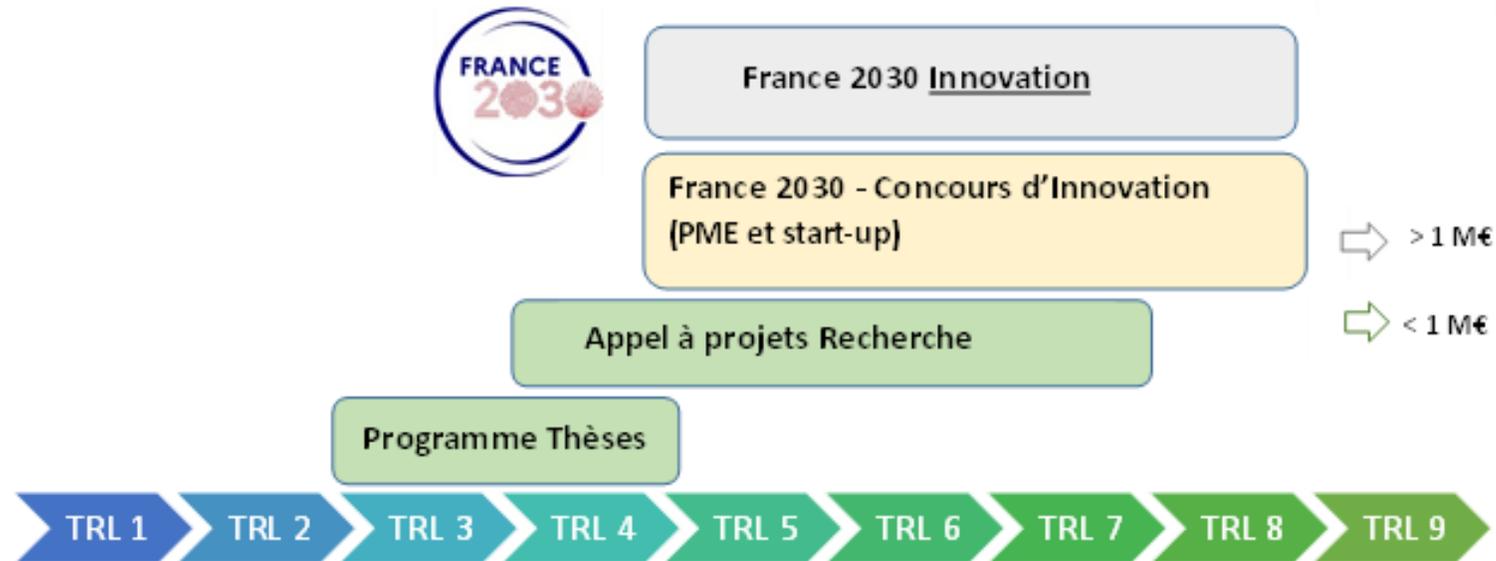
Les dépenses éligibles constituent la part des dépenses prévues et indispensables à la réalisation du projet, hors salaires de la Fonction Publique.

	Intensité de l'aide maximale apportée par l'ADEME			
	Bénéficiaire dans le cadre d'une activité économique			Bénéficiaire dans le cadre d'une activité non économique
	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise	
Recherche fondamentale et recherche en connaissances nouvelles	-	-	-	100 %
Recherche industrielle	70 %	60 %	50 %	50 %
Développement expérimental	45 %	35 %	25 %	50 %
Etudes de faisabilité préalables aux activités de recherche	70 %	60 %	50 %	100 %
Innovation de procédé et d'organisation	50 %	50 %	15 %	-
Innovation en faveur des PME	50 %	50 %	-	-

Accompagnement de la RDI par l'ADEME

L'échelle TRL (Technology readiness level)

Coût du
projet



- TRL 4 : Validation de la technologie en laboratoire du composant et/ou de l'artefact produit
- TRL 5 : Validation de la technologie en environnement représentatif
- TRL 6 : Démonstration de la technologie en environnement représentatif
- TRL 7 : Démonstration du système prototype en environnement opérationnel

Focus démarche « responsable »

« les projets présenteront une note d'attention particulière **sur l'empreinte environnementale de leur activité de recherche** »

Avoir une attention particulière sur :

Organisation
d'évènements

Alimentation durable, gestion des déchets, transports participants...

(→ voir guide ADEME

<https://www.ademe.fr/restauration-evenementielle-durable>)

Déplacements

Limiter la prise de l'avion, favoriser les transports plus doux quand possible (trains, bus, vélo) ...

Locaux (laboratoires,
serveurs numériques)

Mutualiser et partager des locaux ; performance des logiciels utilisés ; impacts des mails (privilégier les liens wetransfer aux pièces jointes...)

Exemple : collectif de chercheurs mis en place pour réduire l'empreinte de leurs activités de recherche sur l'environnement:

<https://labos1point5.org/>

APR GRAINE – Calendrier

Prochaine échéance : lundi 11 décembre 2023 à 15 heures !

Calendrier :

Ouverture

19 octobre 2023

Clôture Phase 1

11 décembre 2023

Présélection

23 janvier 2024

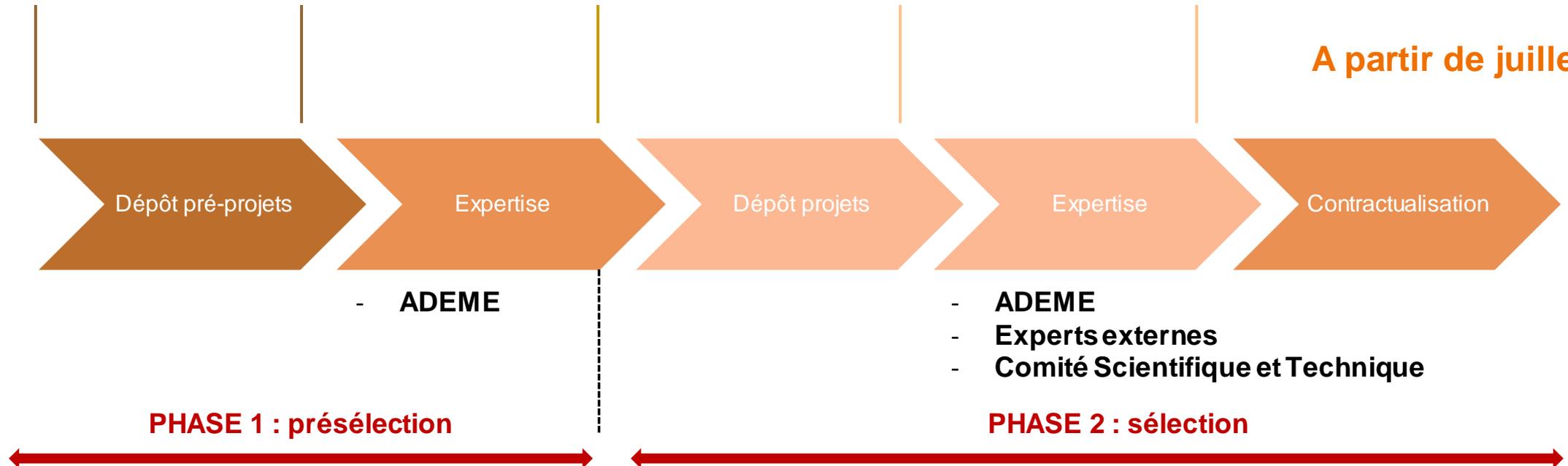
Clôture Phase 2

2 avril 2024

Sélection

22 juin 2024

A partir de juillet 2024



<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20231016/apr-graine-production-valorisation-biomasses-preservation-ecosystemes>

Phase 1 : Dépôt des pré-projets

Ouverture
19 octobre
2023

Clôture
11 décembre
2023 à 15h



Volet technique du pré-projet et synthèse d'aide au dépôt disponibles sur <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20231016/apr-graine-production-valorisation-biomasses-preservation-ecosystemes>

- Dossier de **4 pages maximum** comprenant :
 - Contexte et objectifs principaux (1p)
 - Originalité et/ou caractère novateur du projet (1p)
 - Description succincte des outils et des méthodes pressentis pour répondre aux enjeux identifiés (1p)
 - Identification des impacts environnementaux / sociaux / économiques (1/2p)
 - Complémentarité partenaires (1/2p)
- Le dépôt sur la plateforme nécessite la création d'un compte utilisateur.
- Veillez à anticiper le dépôt de votre dossier, des bugs peuvent arriver et seront difficiles à résoudre le dernier jour.

Contact : via le formulaire de contact de la plateforme ou apr.graine@ademe.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI

